Question

d'un

Citoyen.

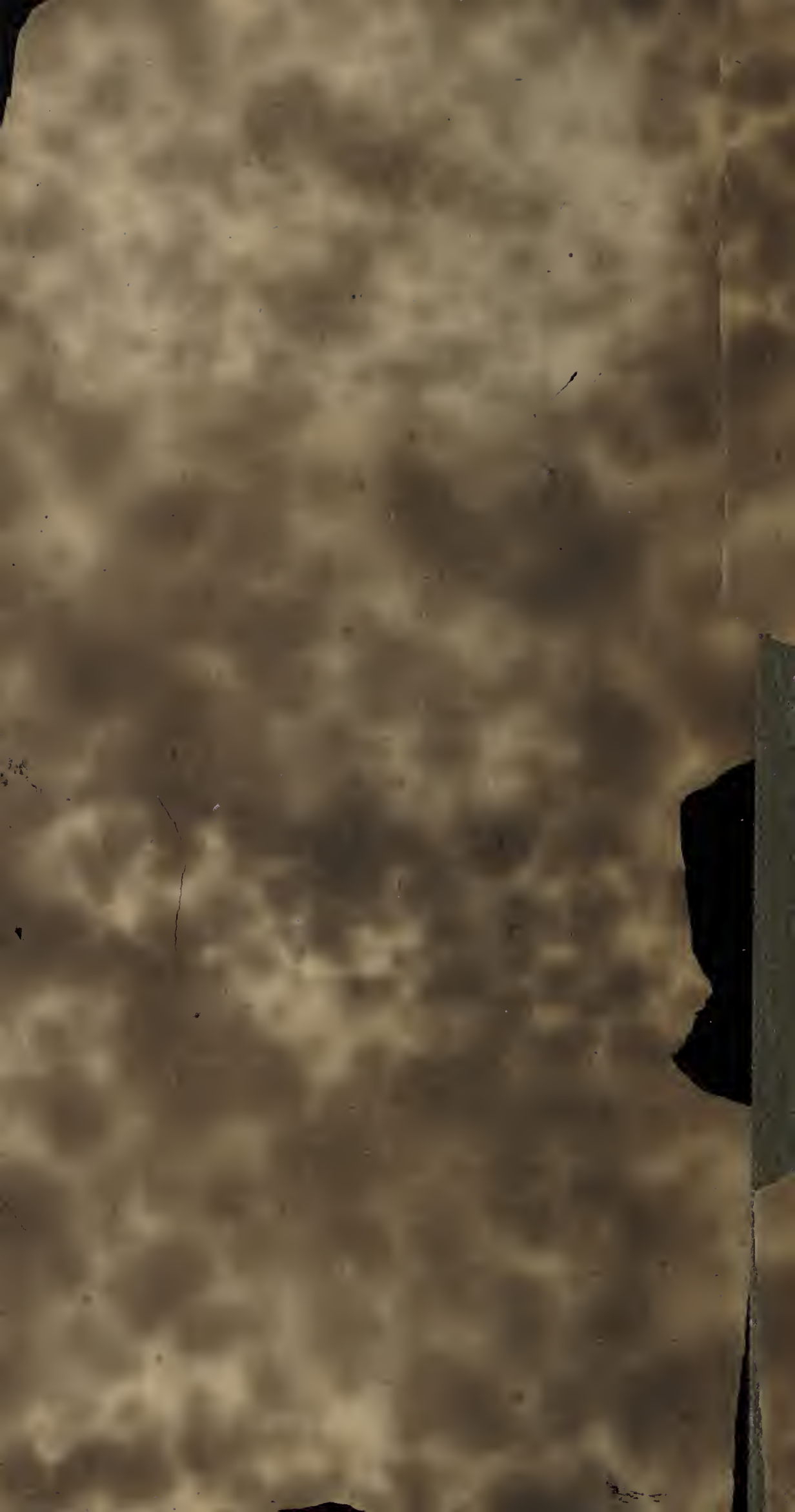

336.2
238

QUESTIONS D'UN CITOYEN.

Ils ont bien fait, ſi tous ſont heureux.

QUELS ſont les êtres dont la révolution aſſure le bonheur ?

Eſt-ce le Roi, dont l'Europe entière voit avec conſternation les malheurs & l'eſclavage ?

Eſt-ce ſa Famille diſperſée & menacée par le glaive ?

Eſt-ce la Nobleſſe que le fer & la flamme forcent à fuir la Patrie ?

Eſt-ce le Clergé, compoſé de cent cinquante mille individus de toutes les claſſes, que l'on dépouille de ſes propriétés de la manière la plus inique & la plus imprévue ?

Eſt-ce la Magiſtrature ?

Eſt-ce le Militaire ?

Eſt-ce la Finance ?

Non, répond de toutes parts un cri terrible & lamentable.

Quimporte, me dira-t-on, le ſort d'un million d'hommes, ſi vingt-quatre autres millions recouvrent leurs droits primitifs, leur liberté, le bonheur enfin dont ce million d'hommes les avoient tyranniquement dépouillés.

23477

Toute ſévère que ſoit cette réponſe, je rendrai hommage à ſa juſtice, ſi la verité ſe trouve d'accord avec elle. Mais ſont-ils véritablement heureux ?

Les mots égalité, Liberté, ſont très-beaux, ſans doute, ils ont ſur-tout des charmes pour les êtres vertueux, qui les font conſiſter dans une obéiſſance entière & reſpectueuſe à des Loix ſagement combinées; mais ils deviennent le ſignal de la licence & du crime, lorſqu'ils ſont fauſſement interprêtés par des hommes ambitieux & préſomptueux, qui, ſans autre titre que leur verbeuſe éloquence, ſe croient des lumières & des vertus égales à celles d'un *L'Hôpital*, d'un *Mathieu Molé*, d'un *d'Agueſſeau.* Ils flattent ces Bourgeois, ces Banquiers, qui ſe croient des *Sully;* ils anéantiſſent tout eſprit de ſubordination dans ces ſoldats qui ſe croient des *Condés*, des *Turennes*, des *Catinats.*

François, avant de vous livrer à ces jouiſſances de l'amour-propre, commencez par pourvoir à vos beſoins les plus preſſans : il faut bien davantage; c'eſt par le bonheur de la Nation toute entière que vous devez juſtifier, aux yeux de l'univers, votre conduite envers votre Roi, & la cruauté dont vous venez d'uſer vis-à-vis de ceux que, juſqu'à ce jour, vous avez honorés comme vos guides & vos chefs; car vous n'aurez fait que commettre une injuſtice inutile & criminelle, ſi la félicité publique n'eſt point la ſuite néceſſaire de la révolution.

Il n'eſt pas douteux que nos malheurs prennent leur origine dans les abus de l'autorité & dans la déprédation des finances ; mais la foi publique affirmera que les Cahiers des Provinces avoient ſagement indiquées les réformes à faire, & les moyens de détruire le pouvoir arbitraire. La volonté générale s'étoit clairement expliquée ; nulle force ne pouvoit plus la combattre, l'abolition des lettres de cachet & la reſponſabilité des Miniſtres, ſuffiſoient pour oppoſer au deſpotiſme, des barrières inſurmontables. Il n'eſt pas un homme clairvoyant & ſincère, qui n'apperçoive combien cet ouvrage étoit facile ; & les François n'en avoient-ils point pour garans les vertus de leur Roi, qui n'a jamais ceſſé d'interroger tous les eſprits & tous les cœurs, pour connoître les moyens les plus sûrs de rendre ſes Peuples heureux ?

L'ouvrage le plus difficile conſiſtoit donc à réparer efficacement le déſordre des finances, ſans trop bleſſer les intérêts divers ; car les diſpenſateurs du bonheur public doivent reſſembler à la providence ; la vue d'une ſeule victime inutile doit ſuffire pour ſuſpendre leurs décrets, nulle ne devant être immolée qu'à la néceſſité. Voyons ſi l'Aſſemblée a ſuivi ces préceptes de tous les temps & de tous les Peuples.

Elle a ordonné l'égale répartition des impôts. Elle le devoit ; ſes Cahiers en contenoient le mandat le plus impératif ; tous les Ordres de l'Etat s'étoient réunis pour le voter.

Elle devoit reſpecter toutes les propriétés acquiſes ſous la ſauve-garde de la foi publique; elle s'y étoit engagée par le ſerment le plus ſolemnel : comment a-t-elle pu ſe croire le droit de les attaquer? Donnera-t-elle de la valeur aux motifs qui l'ont déterminée à commettre ce délit, en répondant qu'elle n'a cru pouvoir ramener l'ordre & la proſperité dans l'Empire, qu'en s'inveſtiſſant d'une autorité ſans borne, qui remit en ſes mains les biens qu'elle regardoit comme mal acquis & ſurpris à une Adminiſtration aveugle & vicieuſe? La juſtice indiquoit alors que puiſqu'il falloit néceſſairement des victimes, le droit de les déſigner n'appartenoit qu'à la Nation de nouveau raſſemblée dans ſes Bailliages. C'eſt-là qu'après avoir réuni toutes ſes lumières pour former un nouveau plan vraiment digne d'elle, l'Aſſemblée devoit venir le ſoumettre, & ce n'eſt qu'après avoir obtenu cette auguſte ſanction, qu'elle pouvoit en ordonner l'exécution.

Le ſaint nom de la Liberté, répété par des millions de voix, ne m'impoſera point ſilence; & moi auſſi je veux être libre; mais je ne me laiſſerai point égarer par un ombre menſongère, qui traîne à ſa ſuite la déſolation & la faim. Peuples! ce n'eſt point ſur moi que je lamente; ouvrez les yeux, & comtemplez le ſort qui vous attend. L'Etat eſt épuiſé; ce ne ſera qu'en trouvant de grandes reſſources qu'il empêchera ſa chûte; où les trouvera-t-il déſormais? Voilà ce que je vais eſſayer de vous expliquer, & vous reconnoîtrez combien ſont trompeuſes les eſpérances que l'on vous donne.

La recette n'a jamais égalé la dépenſe; voilà l'origine d'un déficit énorme qu'il faut combler; & l'on n'y parviendra qu'en établiſſant des impôts proportionnels, auxquels nulle eſpèce de privilège ne pourra déſormais ſe ſouſtraire.

Pour ne point vous égarer dans de vaines ſpéculations, commencez par bien vous définir la nature des impôts.

Ils ſe réduiſent à deux ſortes : le premier porte ſur les propriétés, & le ſecond ſur les conſommations. Celui ſur les propriétés doit néceſſairement s'arrêter, lorſque le propriétaire & ſes fermiers, après avoir payé les frais de culture, ne trouvent plus de quoi ſubſiſter; car en les ſurchargeant davantage, on ne laiſſeroit plus qu'un travail ingrat & pénible, qui feroit déſerter les charrues; dès-lors les terreins abandonnés ceſſeroient de contribuer aux charges de l'Etat; & ſi cet exemple étoit généralement ſuivi, les Peuples éprouveroient les horreurs de la famine, & le tréſor de l'Etat reſteroit vuide.

Tout cultivateur, tout eſprit juſte ne pourra ſe refuſer à l'évidence de cette définition; mais avant d'en tirer des conſéquences, définiſſons auſſi l'impôt ſur les conſommations.

Il ſe perçoit par le moyen des douanes, des entrées des Villes, des droits ſur le commerce, ſur les manufactures, ſur les marchandiſes étrangères, ſur les vins, ſur les cuirs; en un mot, ſur tout ce qui tient aux beſoins habituels de la vie, à l'aiſance & au luxe. Il eſt

remarquer que ces différens droits produiſent infiniment plus à l'Etat, que tous les impôts réunis qu'on lève ſur les propriétés; il faut obſerver auſſi qu'ils ſont payés & partagés également par tous les individus, propriétaires de terres ou non propriétaires de terres; c'eſt même l'unique moyen de faire contribuer aux charges de l'Etat les capitaliſtes & les rentiers; c'eſt auſſi de cette manière que nous rendons nos tributaires les étrangers que la curioſité, nos arts, nos plaiſirs & (nous avions droit de le dire autrefois) notre amabilité appelloient parmi nous. Mais que l'on ſe garde bien de croire qu'il n'eſt aucune meſure où cet impôt doive s'arrêter: c'eſt de toutes les queſtions la la plus eſſentielle à bien méditer; car c'eſt d'elle ſeule que dépend le ſort de la partie la plus nombreuſe & la plus indigente de la Nation. L'Aſſemblée cependant l'a totalement oubliée dans ſes Décrets.

La France renferme dans ſon ſein vingt-cinq millions d'habitans; ſur ce nombre il exiſte à peine dix à douze millions de propriétaires: quelqu'exagération que l'on donne à ce nombre, dans lequel je comprends les riches négocians, les gros capitaliſtes & les rentiers, il en réſultera néceſſairement qu'il exiſte plus de douze millions d'individus qui ne poſsèdent ni fonds ni propriétés, & qui ne peuvent vivre que par le ſecours de leurs bras & de leur induſtrie. Il faut donc que la première claſſe faſſe vivre la ſecond, & ſi vous altérez la fortune des premiers, vous les forcerez à des retranchemens

de dépenſe qui tariront à l'inſtant même les reſſources qui faiſoient vivre les ſeconds. Les impôts ſur les conſommations & même ſur le luxe, ne doivent donc s'établir qu'avec la plus grande circonſpection; car à l'inſtant où vous voudrez fouler le conſommateur, vous expoſerez l'artiſte & le manœuvre à mourir de faim. Toute imprévoyance à cet égard deviendra néceſſairement une horrible ſource de calamité pour la portion la plus malheureuſe de la Nation. Appellons l'expérience à l'aide de ce raiſonnement, elle prouvera ſa juſteſſe, & l'on appercevra les maux affreux auxquels nous ne pouvons plus écbapper, ſi l'on donne une entière exécution aux opérations de l'Aſſemblée.

Les Décrets viennent d'anéantir une grande partie des propriétés de la Nobleſſe; ils détruiſent les fortunes des Eccléſiaſtiques; ils font diſparoître les graces de la Cour; on demande une contiibution patriotique; on annonce des impôts ſur le luxe, de nouveaux impôts ſur les propriétés pour remplacer les aides, la gabelle & les autres revenus altérés par les circonſtances préſentes. Eh bien! que réſulte-t-il de ces réformes immenſes & de ces prétendus gains? Que tous les eſprits, tous les états épouvantés ont à l'inſtant porté les réformes juſqu'au dernier degré où elles pouvoient aller. L'effet en a éré ſi prompt que, peu de jours après la nuit du 4 Août, on auroit eu de la peine à trouver une ſeule maiſon dans Paris, où il n'y eût des appartemens à louer & des meubles à vendre; une multitude immenſe de domeſtiques

a été renvoyée ; les boutiques les plus achalandées se sont trouvées désertes ; les artistes ont senti la nécessité de courir dans les pays étrangers pour y être occupés. Les Pasteurs ont vu la misère venir réclamer leurs secours de la manière la plus désolante, & leurs larmes ont coulé en se trouvant dans l'affreuse impossibilité de la secourir. Les ouvrages ont été décommandés dans les manufactures ; il n'existoit pas un être enfin qui ne sentît la nécessité de diminuer sa dépense, & il n'est pas un malheureux qui n'en ait éprouvé les horribles contre-coups. Ce n'est point là une vaine déclamation, c'est la plus désolante vérité ; que l'on y joigne la longue énumération des particuliers riches que les troubles ont mis en fuite ; que l'on songe à cet esprit de terreur qui règne sur la France entière, & semble interdire son approche aux nations étrangères, & tous ces maux déjà si grands, ne sont rien en les comparant à ceux qui nous menacent.

Combien étoient grandes cependant les ressources que nous avions entre nos mains ! & leur sage emploi n'eût produit que du bonheur.

A peine la détresse de nos finances a-t-elle été connue, que tous les Ordres, tous les esprits & tous les cœurs ont senti la nécessité d'y remédier. Le Roi a donné le premier exemple, en sacrifiant généreusement tout ce qui ne servoit qu'à soutenir la magnificence du Trône ou à ses agrémens personnels. Son premier ordre à ses Ministres, à été de porter l'économie la plus évère dans leurs différens départemens. La No-

bleſſe & le Clergé ſe ſont réunis dans les Bailliages pour voter univerſellement l'abandon de leurs privilèges; ils ont autoriſé leurs Mandataires à ne point borner leurs ſacrifices. Le Tiers-Etat ne s'eſt pas montré moins généreux dans ſes dons & ſes offres : ces reſſources étoient plus que ſuffiſantes pour combler l'abyme. Par quelle étrange fatalité n'ont-elles pas produit le bien qu'on avoit droit d'en attendre ?

Peuples ! connoiſſez enfin cette claſſe dévorante qui vous déshonore & vous ruine ; voyez les cruels agioteurs qui, pour aſſurer leurs gains prodigieux, ne craignent pas d'avilir le Trône, & de ſolliciter les dépouilles de tous les Ordres de l'Etat. Suivez leur marche ténébreuſe, vous les verrez acquérir à vil prix, ſur la place, des effets diſcrédités, dont ils vous demandent aujourd'hui la valeur totale : qu'ont-ils offert à la patrie dans l'inſtant où ſa voix déſolée réclamoit des ſecours ? Ont-ils promis de ſoulager les malheureux habitans des campagnes, en contribuant, comme eux, aux charges de l'Etat ? Non. Eh quoi ! celui qui ne peut ſubſiſter que par un travail continuel & pénible, devra de nouveaux dons, & ces dons ne ſerviront qu'à payer les êtres privilégiés & paraſites, dont l'induſtrieuſe avarice a tari les reſſources publiques ? Mais ce n'eſt point encore là tous leurs crimes, apprenez leurs habiles calculs. Le Miniſtre des finances démontre la néceſſité d'un emprunt pour ne pas ſuſpendre les paiemens ; preſque tout le numéraire du Royaume eſt entre leurs mains ; ils s'empreſſeront ſans doute à ranimer le crédit chan-

celant. Non ; vous n'avez offert à leur cupidité qu'un intérêt modique, leur bourſe ne s'ouvre point à vos beſoins, & leurs protecteurs ne rougiront point de les défendre, en vous prouvant, en pleine Aſſemblée, que les gains qu'ils peuvent faire ſur la place, ſurpaſſent ceux que vous leur offrez. C'eſt en vain que vous ouvrez un ſecond emprunt plus avantageux pour eux, la crainte de perdre, maîtriſe leur ame : ils ſont ſourds à vos demandes, & n'y répondent que par des cris menaçans qui vous épouvantent, & vous forcent à violer toutes les propriétés pour les abandonner à leur inſatiable cupidité. Voilà les êtres ſacrés pour leſquels vous entaſſez vos dépouilles ; c'eſt pour eux ſeuls que vos pères ont fait des dons religieux ; c'eſt pour eux que d'auſtères & laborieux cénobites ont défriché des terreins incultes ; c'eſt eux ſans doute que l'on verra diſpenſer les aumônes de l'Egliſe dans le ſein de l'indigence. Ainſi le Roi, les Princes, la Nobleſſe, le Clergé, tous les Propriétaires du Royaume croiroient s'avilir & trahir la patrie s'ils n'offroient des dons, & les agioteurs en ſont diſpenſés ! Un ſacrifice de leur part, égal à celui des propriétaires, eût aggrandi les reſſources, & n'eût été qu'une juſtice ; mais la Nation ſeule avoit le droit de le commander, lorſque leurs voix ingrates ſe taiſoient, & l'Aſſemblée n'a pas même cru devoir agiter cette queſtion ! Il lui a paru plus juſte de diſcuter & de définir elle-même quels ſont les véritables droits aux propriétés. Les loix antiques de la Monarchie les maintenoient toutes ;

elle les a déclarées tombées en déſuétude ; elle a fouillé dans les ſiècles paſſés pour y chercher les abus & les crimes du régime féodal, & les droits de la Nobleſſe ne lui ont paru que les ſuites & les odieuſes uſurpations qu'elle a frappé d'anathême.

Les oppoſitions ne pouvoient manquer de s'élever de toutes parts, mais la terreur a ſu les forcer au ſilence ; des libelles atroces ont excité la fureur dans le cœur égaré d'un Peuple naturellement doux & généreux ; des brigands ſe ſont armés de torches & de poignards ; on a promené des têtes ſanglantes dans les jardins & les rues de la Capitale : quels crimes, ſur-tout pour des François, n'a-t-on pas eſſayé de commettre ?.... Les châteaux, les maiſons religieuſes ont été brûlés & dévaſtés ; les troupes ont été ſéduites ; l'on s'eſt abondonné enfin à tous les excès de la licence, en paroiſſant n'écouter que l'enthouſiaſme de la liberté, & les bons Citoyens n'ont plus eu d'autres reſſources que la fuite, le ſilence & les larmes.

Ces horribles ſecouſſes ont du moins produit l'effet d'anéantir tous les obſtacles, & de ne laiſſer aucune borne au pouvoir de l'Aſſemblée ; elle eſt devenue l'unique arbitre du ſort de la Nation ; elle ſeule repond aujourd'hui de ſa félicité ; elle en doit compte à l'univers & aux générations futures ; car elle peut également & le bien & le mal.

Il eſt permis ſans doute de faire l'énumération de nos reſſources & de nos pertes, de montrer ce que nous étions, ce que nous pouvions être & ce que nous ſommes. Tout François

alors pourra décider ſi déſormais le poids des impôts ſera moins lourd, & ſi l'on a ſaiſi les vrais & ſeuls moyens de ramener l'abondance & le bonheur.

M. *Necker* aſſure que le déficit ne dépaſſe pas 60 millions, & il indique les moyens de le combler ſans donner aucune ſecouſſe trop violente aux fortunes.

Le Comité des Finances de l'Aſſemblée, préſente ce déficit comme moins conſidérable; mais il demande une ſomme de plus 800 millions pour payer les dettes urgentes & indiſpenſables; & pour les obtenir, il indique la vente des biens domaniaux & d'une partie des propriétés du Clergé. Si c'étoit bien là notre véritable état de ſituation, les remèdes ſeroient faciles à trouver; mais arrachons le voile impoſteur que l'on jette ſur nos détreſſes, & prouvons combien ce palliatif eſt impuiſſant.

Lorſque M. *Necker* aſſure qu'il rétablira el niveau entre la recette & la dépenſe, moyennant un accroiſſement de revenu de 60 millions, il admet pour principe néceſſaire, qu'aucune des branches de l'ancien revenu, ne ſouffrira d'altération. Le Comité des Finances de l'Aſſemblée prend la même baſe, & l'a fait ſervir d'appui à ſes calculs; mais quel eſprit raiſonnable admettra cette hypothèſe?

1°. Dans la nuit du 4 Août, l'Aſſemblée a ſupprimé les droits féodaux, ce qui devient une perte immenſe pour la Nobleſſe. Il en réſultera néceſſairement une diminution très-conſidérable ſur les impôts qu'elle payera déſormais ſans diſtinction de privilèges.

2°. L'Assemblée a supprimé les dîmes ecclésiastiques. C'est en vain que les envieux du Clergé voudront exagérer ses revenus ; la vérité est une ; lorsque le temps d'un examen approfondi sera venu, il sera prouvé que ses propriétés foncières ne produisent point annuellement plus de 70 millions. Or, quelque parcimonie que l'on mette dans le traitement que l'honneur & l'humanité exigent pour les individus qui composent le Clergé, la dépense annuelle dépassera 100 millions en pensions. Il faudra, de plus, distribuer les aumônes aux pauvres, & entretenir les Eglises & les Bâtiments Loin donc, en supposant la suppression des dîmes, que le Clergé ajoute à la quotité des impôts, il faudra joindre aux revenus de ses propriétés un supplément de plus de 40 millions.

3°. L'Assemblée a ordonné que la Justice fût gratuite, & que les Charges de Judicature fussent remboursées. D'après les calculs les plus modérés, ces remboursemens vont à 400 millions, auxquels il faut joindre les honoraires que l'on sera tenu de donner aux nouveaux Juges établis dans les quatre-vingts Départemens & dans les différentes Municipalités du Royaume. Plus, l'abolition du droit de centième denier & de marc d'or, impôt qui ne portoit point sur le Peuple ; plus, les droits du Roi sur les Arrêts & les Actes de Procédures, ce qui fait, pour le fisc, une perte annuelle de 15 millions : d'où il résulte que la Justice gratuite va causer à l'Etat une augmentation de dépense de plus de 50 millions par an.

4°. On a ſupprimé la gabelle, impôt déſaſtreux qu'il falloit abolir, mais qui néceſſite un remplacement de 60 millions par an, ſoit ſur les propriétés, ſoit ſur les conſommations, puiſqu'il eſt de notoriété publique, que les Provinces ſont approviſionnées de ſel pour plus de trois années.

5°. L'Aſſemblée ſe propoſe de détruire les Aides; elle y ſera d'autant plus forcée, que, dans la plupart des Provinces, cet impôt ſe trouve aujourd'hui preſque totalement anéanti: c'eſt encore un revenu de 50 millions qu'il faudra remplacer, ſoit ſur les propriétés, ſoit ſur les conſommations.

6°. Les remplacemens d'équipages, chevaux, armes & habillemens, que la déſertion des troupes a fait diſparoître, abſorbera, pendant long-tems, l'économie de 15 millions que l'on projettoit, comme poſſible, ſur le Département de la Guerre.

7°. Enfin, ce qui dépaſſe tout calcul, & cauſe la perte la plus immenſe pour l'Etat; ce qui réduira des millions d'hommes aux derniers excès de la misère & du déſeſpoir; ce qui, dans peu de tems, fera de la Ville de Paris le ſéjour le plus dangereux & le plus pénible, c'eſt la diminution prodigieuſe des conſommations & l'anéantiſſement du Commerce. Que l'on faſſe l'énumération des Villes du Royaume, que l'on compare la recette actuelle des droits, avec celle des années précédentes, & l'on ſera forcé d'avouer que la diminution de dépenſes dans toutes les claſſes & dans tous les genres, occaſionne, dans le Tréſor de la Nation, un

déficit de plus de cent millions. Cette ſomme toute exorbitante qu'elle paroiſſe, ſera peut-être même eſtimée plus haut, ſi l'on fait attention aux dépenſes des Municipalités, des Gardes bourgeoiſes, à la contrebande, qui eſt univerſelle, & aux frais néceſſaires de l'Aſſemblée permanente.

Réſumons cet effrayant tableau, pour le comparer aux véritables reſſources qui ſont en notre puiſſance.

L'ancien déficit, ...	60,000,000
Remplacement de la Gabelle, ...	60,000,000
——— des Aides, . .	50,000,000
Juſtice gratuite, ...	50,000,000
Supplément du culte divin, .	40,000,000
Perte ſur les conſommations, frais des Municipalités, Gardes bourgeoiſes, remplacement des pertes occaſionnées par la contrebande, frais de l'Aſſemblée, ...	100,000,000
Voilà donc des objets à remplacer ou perdus, pour une ſomme de	360,000,000

Oppoſons le tableau des reſſources.

Dîmes ſupprimées, ...	80,000,000
Abolition des privilèges, . .	15,000,000
Réformes du Roi, ...	15,000,000
Réformes ſur les penſions, . .	10,000,000
Gains ſur les régies des impôts, ...	10,000,000

Que l'on ajoute ſi l'on veut,

à cette ſomme celle de trente millions ſur les bonifications annuelles & ſur les économies projettées dans les différens Départemens, il n'en réſultera pas moins un déficit de plus de deux cents millions qu'il faudra retrouver, ſoit ſur les propriétés, ſoit ſur les conſommations. Or, il eſt démontré que le terme des impôts ſur les propriétés, eſt marqué d'une manière immuable, & qu'il eſt très-borné; celui ſur les conſommations l'eſt tout autant; & ſi de fauſſes ſpéculations les font ſurcharger, non-ſeulement elles diminueront encore, mais il s'enſuivra les plus épouventables déſordres, en enlevant tous les moyens de vivre à ce même peuple que l'on enivre d'un ſi trompeur eſpoir, à ces douze millions d'hommes, enfin, qui n'ont aucune propriété.

Voilà les calculs impoſans qu'il falloit faire avant d'oſer toucher aux Loix & à l'Adminiſtration d'un ſi vaſte Empire : eſſayera-t-on de réſoudre ce problême, en annonçant la vente général des biens du Clergé? Premièrement, ils ſont inſuffiſans; en ſecond lieu, le Décret même le plus ſolemnel de l'Aſſemblée, donnera-t-il la confiance de les acheter, ſi l'on n'a point avant tout conſulté les Provinces?

Une ſeconde légiſlature approche; les peuples ne peuvent perdre le droit impreſcriptible d'aſſurer leur bonheur, & de juger l'ouvrage de ſes Commettans. Pourriez-vous en douter, vous qui vous êtes cru le droit d'interprêter vos mandats? Vos efforts même pour aſſurer vos Décrets, dépoſent contre vo;us eſt-ce

eſt-ce donc parce que le paſſé n'a rien été pour vous, que vous croyez avoir le droit & la poſſibilité d'enchaîner l'avenir ? un examen juſte & rigoureux vous attend ; vous vous êtes enlevé toute excuſe en dépaſſant vos pouvoirs, & vous ſerez couronnés ou flétris.

Rappellons les mandats que vous avez trop oubliés, & nous y trouverons les reſſources bienfaiſantes qui pouvoient tout réparer ; l'abus du pouvoir miniſtériel étoit à ſon comble, l'abolition des lettres-de-cachet & la reſponſabilité des Miniſtres, ſuffiſoient pour rendre au pouvoir exécutif, cette ſageſſe, cette clairvoyance & cette modération qu'un bon père exerce dans ſa famille.

Vous aviez des abus à réformer dans vos Loix ; il vous en falloit même quelques-unes de nouvelles ; il ſuffiſoit que le pouvoir royal reſtât ſans action, s'il n'obtenoit votre conſentement, & vos mandats vous avoient donné le pouvoir de l'éclairer, & même de le ſuſpendre.

Le déſordre des finances alloit cauſer une faillite déshonorante pour la Nation ; pour l'empêcher, il falloit de grands ſacrifices, & nul n'en devoit être exempt ; vos mandats vous ordonnoient l'abolition des privilèges ; la Nobleſſe & le Clergé s'étoient réunis pour en faire hommage à la Nation : ces deux ordres de l'Etat n'avoient preſcrit aucune borne à leurs ſacrifices ; quels obſtacles aviez-vous donc à redouter ? N'eſpérez point échapper au parallèle du bien que vous auriez pu faire, & des maux

que vous cauſez : ce ſera là déſormais votre juge, & ſon pouvoir, ſupérieur au vôtre, eſt égal à celui de l'éternelle vérité.

Vous pouviez ordonner que les bonifications annuelles & l'extinction progreſſive des rentes viagères, ſerviroient à remplacer les impôts de la Gabelle & des Aides. Pouvez-vous même prouver que vous ayez aujourd'hui d'autres reſſources pour faire diſparoître les impôts par leſquels vous allez être forcés de les remplacer ?

La vénalité des charges bleſſoit votre délicateſſe; vous pouviez dénoncer cette tache que la Nation doit s'empreſſer d'effacer; mais vous deviez lui faire appercevoir la néceſſité de n'employer que des moyens progreſſifs & ſages, qui puſſent s'accommoder au malheureux état de ſes finances.

L'inégale diſtribution des biens eccléſiaſtiques, le ſort trop borné des paſteurs, cette claſſe ſi reſpectable & ſi néceſſaire, offenſoient votre juſtice; des Bénéfices ſans fonctions, des Monaſtères abandonnés par leurs Religieux, vous paroiſſent inutiles à conſerver; le fardeau de payer la dîme en nature étoit accablant pour l'agriculture; mille moyens vous étoient ouverts pour réparer ces déſordres : le Clergé lui-même vous eût indiqué les remèdes; les membres qui le compoſent ſont tous citoyens; vous pouviez dicter des loix pour l'avenir : mais la juſtice & l'humanité ne s'élèvent-elles pas contre vous, en vous voyant interprêter & violer les droits ſacrés des perſonnes & des pro-

priétés, pour avilir & dépouiller des enfans de la patrie qui ont les mêmes droits que vous au bonheur, & qui ont placés leurs travaux, leur liberté, ſous la ſauve-garde de la foi publique ? N'eſt-ce point la plus cruelle & la plus mépriſable dériſion, que de vous entendre les rappeller au dénuement & à la perfection évangélique, avec cette même voix qui, s'élevant contre la Divinité, prononce contre la validité des vœux, & donne le nom d'attentat contre la liberté, à l'éternelle proſcription des Juifs, ſur laquelle ce même Evangile, que vous oſez citer, appuie l'une de ſes preuves ! Entaſſez victimes ſur victimes, livrez-vous à votre eſprit d'injuſtice, mais que ce ne ſoit pas du moins au nom de la Divinité que vous outragez.

Le tréſor de l'Etat avoit beſoin de ſoixante millions de plus par année, pour établir une juſte balance entre la recette & la dépenſe : écoutez les calculs qui ſe préſentent au plus ſimple apperçu.

Si des crimes atroces, ſi des ſecouſſes horribles n'euſſent point alarmé tous les citoyens, & bouleverſé toutes les fortunes, les impôts ſur les conſommations n'auroient pu qu'augmenter ; c'étoit par l'aſſurance du bonheur qu'il falloit éveiller le patriotiſme ; l'aiſance alors vous eût apporté ſes tributs, & vous auriez forcé le luxe à rougir ; il ſe ſeroit enſeveli dans un honteux ſilence, en payant les impôts que vous auriez exigé de lui ; & les calculateurs les plus modérés eſtiment que cette reſſource auroit produit vingt millions.

En n'attaquant aucune propriété, la réforme abſolue des privilèges en auroit procuré trente.

Celle des Départemens eût été entière : ſans les remplacemens devenus indiſpenſables aujourd'hui, vous en auriez encore retiré vingt millions.

La réforme éclairée & ſage des penſions en auroit pu procurer dix.

Le Clergé, en ſe chargeant de ſes dettes, & en augmentant ſes ſacrifices, auroit pu enrichir le tréſor national de dix millions.

En abandonnant aux Provinces la perception & la régie des impôts, l'Etat auroit pu faire un bénéfice de dix millions.

Avec quelle magnificence & quelle promptitude le crédit national ne ſe ſeroit-il point rétabli, lorſque l'on auroit vu la ſageſſe, le calme & toutes les lumières réunies, rendre à la France une gloire qui eût effacé celle de tous les autres peuples de la terre ? Avec quelle confiance les poſſeſſeurs du numéraire ne ſeroient-ils point venu placer leurs fonds dans les emprunts ouverts par les Etats des Provinces ? Le crédit de la Nation entière n'auroit-il pas dépaſſé celui du Clergé, qui trouvoit ſi facilement des fonds à quatre pour cent ? Cette opération ſeule eût acquit dans l'inſtant, & de la manière la plus légitime, plus de quarante millions de revenus, ſans laiſſer, même aux anciens créanciers, le plus léger droit de ſe plaindre, puiſqu'ils auroient eu l'option de renouveller leurs contrats, ou d'être rembourſés.

Que l'on réuniſſe ces différentes ſommes,

elles feront un total de cent cinquante-cinq millions, ſans cauſer aucun ébranlement dans les fortunes : quelle immenſe reſſource ! N'étoit-elle pas même aſſez grande pour laiſſer la poſſibilité d'accorder des dédommagemens conſolans & momentanés, à ceux ſur leſquels les réformes auroient frappé trop directement ? N'eût-on pas auſſi trouvé de quoi diminuer une partie des impôts les plus onéreux ? & chaque année eût vu s'accroître la richeſſe nationale.

Ah ! ſi la ſageſſe & le vrai patriotiſme avoient ſeuls inſpirés la réforme des abus, des loix & des finances, les citoyens ne ſeroient point en fuite : des crimes atroces ne déshonoreroient point le nom François, & notre Roi vertueux & bon, placé ſur le trône le plus brillant de l'Univers, ſeroit encore environné de cette gloire immortelle & ſi douce, qui rayonnoit ſur le front de Louis XII ; les François s'aſſembleroient toujours ; mais ce ſeroit pour chanter des hymnes de reconnoiſſance à ſa gloire, & conſolider leur bonheur.

L'honneur, ce principe unique de la Monarchie, ſubſiſteroit encore, & la Nobleſſe Françoiſe, ſatisfaite & glorieuſe de marcher à la tête de la première des Nations, abjureroit ſes antiques & trop altiers préjugés ; les citoyens de toutes les claſſes lui paroîtroient dignes d'être admis parmi elles, lorſqu'ils s'y préſenteroient avec de véritables droits ; les mœurs publiques ſe ſeroient épurées, & la ſeule vertu enfin eût reçu des hommages ; mais ce tableau ſi grand & ſi magnifique, eſt-il celui que nous

offre la France ? Citoyens des grandes Villes, & vous, habitans des campagnes, ſont-ce des larmes de joie que vous répandez ſur vos foyers ?

Le cri de la Liberté s'eſt fait entendre ; les êtres parvenus au dernier degré de l'aviliſſement, pouvoient ſeuls ne point les répéter avec tranſport : oui, l'enthouſiaſme qu'il a ſu vous inſpirer, eſt aujourd'hui peut-être la ſeule excuſe à vos crimes ; mais ceſſez de transformer en fureur ſes élans vertueux ; l'erreur accompagne preſque toujours de ſi grands intérêts : défiez-vous de ſes pièges, & laiſſez-vous éclairer par le flambeau de la raiſon : voyez votre commerce anéanti, vos manufactures abandonnées, vos propriétés écraſées par les impôts, vos chefs naturels & les guides de vos conſciences, avilis & diſperſés : eſpérez-vous ne plus avoir de chefs ? Ceſſez de le croire ; l'intrigue veille autour de vous, & vous n'échapperez point à ſes ruſes ; c'eſt elle qui déſormais dirigera vos choix, & ſon ſceptre ſera d'autant plus terrible, que vous le croirez légitime.

Quels avantages tirerez-vous donc de la ruine de vos Egliſes, de vos Monaſtères, de vos Châteaux ? Leurs richeſſes paſſeront entre les mains des agioteurs, dont le ſort ſemble être aujourd'hui le ſeul qui vous intéreſſe ; ainſi, c'eſt à la cupidité même que vous allez confier les ſecours deſtinés à ſoulager l'indigence !

Jettez un regard prévoyant ſur l'avenir : oſez-vous compter ſur l'inaction ou l'amitié

des peuples qui vous entourent ! Leur politique s'endormira-t-elle, lorſqu'ils vous ſauront ſans reſſource & ſans force ? Ne les voyez-vous pas attiſer vos fureurs, & ſouffler parmi vous le feu de la diſcorde ? Quoi ! vous compromettez votre majeſté juſqu'au point de faire répondre une lettre de remercîment par le Préſident de votre Aſſemblée nationale, aux trompeuſes & fades adulations d'un chef de cotterie Angloiſe ! Avez-vous donc oublié que les bras de vos guerriers ont rendu l'Amérique indépendante ? Et croyez-vous que vos éternels rivaux l'oublieront ? Rendez grâce à leur ſageſſe, ſi vous n'éprouvez pas encore la force de leurs armes, ou plutôt ils vous abandonnent à vous-même le ſoin de vous détruire ; leurs ſuccès les plus brillans ne les ſerviroient pas auſſi bien que vous. Le bruit terrible de la guerre ſe fera peut-être entendre plutôt que vous ne croyez ; je ſais que vous ſouriez aux dangers, que la mort des guerriers eut toujours des appas à vos yeux ; mais ſuffit-il d'être brave, contre des troupes qui ſavent encore obéir ? Vos Légions citoyennes voleront aux combats ; mais leur ſort ſera ſemblable à celui de ces fiers Ottomans, que l'indiſcipline & l'ignorance des manœuvres rendent la proie de leurs ennemis. Sachez qu'il faut des ſiècles pour établir la ſubordination militaire, & vous l'avez anéantie. Ces nouveaux chefs, que votre caprice a créés, ont-ils l'habitude des camps ? Abandonneront-ils leurs foyers, leurs femmes, leurs enfans, leur commerce ? voleront-ils aux extrémités

du Royaume, & jusques dans vos Colonies, pour affronter tous les dangers & tous les maux? Sera-ce avec de l'argent que vous les dédommagerez de leurs sacrifices? Vous n'en avez plus! Quelles récompenses aurez-vous donc pour couvrir leurs cicatrices, & couronner leurs travaux? Sera-ce l'honneur, ce mobile si puissant, qui a fait verser tant de sang à la Noblesse Françoise? Ah! vous l'avez détruit, & vous avez transformé en injures le nom dont vous honoriez autrefois vos Chefs. Vous exigez déjà que les fils de vos Bourgeois, marchent d'un pas égal avec les fils des *Condés*, des *Turennes*, des *Montmorency* : combien de noms à citer, que l'Histoire conservera malgré vous! Vous les rappellerez à votre tête, ces Héros envers qui vous vous montrez ingrats, & vous reconnoîtrez que votre empire éphémere repose sur des bases sinistres & corrompues, que le premier choc fera crouler, comme le vent disperse au loin la poussiere des tombeaux.

Vous faites un Décret de l'égalité! Jettez les yeux sur cet homme nerveux, qui terrasse à ses pieds son foible adversaire ; & si vous prétendez encore mentir à l'univers, trouvez donc un Décret qui persuade que la vérité ressemble au mensonge.

Grand Dieu! est-ce là ma Patrie? L'Empire François n'offre-t-il plus aux regards que ces débris informes? L'histoire ne puisera-t-elle déformais ses récits que dans ces libelles atroces,

qui commandent l'outrage, le vol & le meurtre? Les arts, eux-mêmes, conſpireront-ils, pour ajouter à nos déſordres & à nos malheurs? Ne vient-on pas de les voir ſe proſtituer, juſqu'au point d'imaginer un crime atroce & abominable, pour rendre plus odieux la Nobleſſe & le Clergé? Quoi! le Théâtre le plus ingénieux de l'univers, & le plus pur dans ſa morale, vient mentir lâchement à la Nation, en donnant le ſpectacle horrible d'un Pontife qui bénit ſur la ſcene les poignards qui doivent aſſaſſiner une partie des citoyens! Qui pourra méconnoître dans ce barbare ſacrilege le deſir d'aiguiſer la fureur du peuple?

Non, ces crimes n'appartiennent point à la Nation; elle ſaura s'épurer & punir les brigands qui la déshonorent; qu'ils tremblent les cruels, à ce bruit vague, mais terrible, que les Provinces font déjà entendre!

La fatigue des abus & le poids des impôts, les a fait s'éveiller au nom de réforme & de liberté; elles ont briſé leurs fers; mais elles n'ont prétendu que reſaiſir le bonheur, & non point ſe prêter lâchement à l'ambition & aux crimes de quelques ſcélérats: elles ſauront étudier leurs véritables intérêts, & ne croiront pas remplir les vœux de leurs tranquilles habitans, en redoublant leurs impôts, en les privant des ſecours qu'ils trouvoient dans les pieuſes fondations de leurs peres, en bouleverſant l'Empire, en ruinant, en détruiſant tous les Ordres de l'Etat, pour aſſouvir la cupidité de quelques Rentiers de la Capitale, ou ſatisfaire l'ambition de quelques Avocats.

Les peuples séduits par des apparences trompeuses, commencent à s'interroger; peuvent-ils se répondre qu'ils sont heureux? C'est en vain, que des Journalistes aussi lâches qu'ils sont avides, font circuler dans leurs feuilles les peintures des transports de la Capitale; l'histoire de ses malheurs se propage au loin, & si elle prétend la couvrir d'un voile mystérieux, qu'elle ferme donc ses portes, qu'elle retienne prisonniers & nourrisse ces milliers d'ouvriers qui la désertent, parce qu'ils y périssent de misere; le besoin d'exciter la pitié, leur arrache leurs lamentables récits, & le Provincial consterné, tremble déjà que la plus funeste détresse ne parvienne jusqu'à lui: combien ne sent-il pas redoubler son effroi, en voyant les Manufactures cesser leurs travaux, les Marchands fermer leurs comptoirs, les riches réformer leur dépense, & le nombre des malheureux s'accroître chaque jour!

Ce seront cependant ces habitans des campagnes & des Provinces, qui choisiront bientôt de nouveaux Représentans pour réparer ces désordres; & des écrivains gagés prétendent que les Loix nouvelles seront sacrées pour les futurs Législateurs! Ainsi, les Députés de la Nation n'auront plus même besoin de ses mandats! Ils viendront humblement demander les instructions de leurs prédécesseurs, & se traîneront misérablement sur leurs pas! Ne semble-t-il pas entendre l'insolent valet de *Cromwel*, annoncer au peuple Anglois, après la mort de ce scélérat, que son génie tutélaire continuera de protéger l'Angleterre?

Abandonnons ces déſolans tableaux, & que l'eſpérance embelliſſe l'avenir : la tempête a ravagé nos campagnes ; mais nos travaux peuvent encore tout réparer. Provinces ! ramenez la paix & la ſûreté dans votre ſein ; vous y verrez bientôt renaître l'abondance ; abjurez ces injuſtes & nouveaux préjugés qui vous font convertir en inſulte la conſidération que vous aviez pour vos Chefs ; établiſſez un juſte parallele entre la Nobleſſe, que quatorze ſiecles de gloire avoient conſacrée, & ces hommes adroits & intéreſſés qui vivent à vos dépens, & dont la trompeuſe éloquence ne vous a ſi vivement rappellé vos droits & votre force, que dans l'eſpérance très-bien calculée, que vous les placeriez déſormais à votre tête ; que votre juſtice & votre reconnoiſſance prononcent.

La Nobleſſe qui vivoit dans ſes châteaux, ne vous prodiguoit-elle pas ſes ſecours ? Vous refuſoit-elle ſon appui, ſes conſeils ? Ne l'avez-vous pas vue mille fois ſolliciter pour vous des travaux de charité, & vous défendre contre le pouvoir arbitraire ? Ah ! ſi l'on interrogeoit le peuple des campagnes, combien de noms encore il citeroit avec des larmes de reconnoiſſance ! Il exiſte des exceptions, je le ſais ; mais ſi la vérité parle, elle dira qu'elles ſont peu nombreuſes ; elle rappellera cette multitude de procès arrangés ſans frais, par la ſeule médiation des Paſteurs & des Seigneurs ; elle citera des cantons entiers qui ne vivent que par leurs dons multipliés.

Cette auguſte vérité, dont je ne ceſſerai d'in-

terpeller la voix, vous peindra-t-elle ſous les mêmes traits ces hommes mercenaires, que le malheureux ne peut approcher que l'or à la main ? l'infortune oſe-t-elle ſe préſenter devant eux, ſans avoir ramaſſé juſqu'au dernier de ſes débris, pour en faire le ſalaire de leurs conſultations ?

Il exiſte parmi eux des exceptions dont la vertu s'honore ; ah ! ce n'eſt pas eux qui vous ont ſéduits ; leurs voix même s'uniſſent peut-être en ce moment à la mienne, pour vous avertir du piége ; mais défiez-vous de ceux qui cherchent à vous éblouir par des traits ébruités, qu'ils n'ont conſacrés qu'à l'oſtentation ; vous les avez vu ramper aux pieds des grands lorſqu'ils diſtribuoient les faveurs, & vous les voyez aujourd'hui les inſulter avec audace ; entendez-les vous peindre les Tribunaux auguſtes qui les maintenoient à cette diſtance ; & dans ce reſpect que l'on doit aux organes de la juſtice, ils cherchent à les avilir à vos yeux ; hé bien, mettez-les à leur place, armez-les de votre pouvoir ; vous aurez comblé leurs vœux ; mais vous ſerez bientôt punis de votre imprudence, & vous reconnoîtrez s'ils reſteront vos égaux : accoutumés, pour de l'argent, à défendre le fort & le foible, le juſte & ſouvent l'injuſte, l'innocence & ſouvent le crime, leur principale étude conſiſte à repréſenter la cauſe qu'ils défendent, ſous les apparences les plus ſéduiſantes. L'intérêt & l'amour-propre ſont preſque toujours les mobiles qui les font agir, & voilà les moyens qu'ils ont employés dans les élections : pour

obtenir vos ſuffrages, ils vous ont dit : Anéantiſſez la Nobleſſe & le Clergé ; foulez la Magiſtrature à vos pieds ; élevez-vous même au-deſſus du trône ; armez-vous pour ſoutenir nos voix ; frappez de malédiction tout ce que vous reſpectiez autrefois ; emparez-vous de leurs propriétés ; livrez-vous à nos conſeils ; prenez-nous pour chefs, & vous verrez bientôt un ordre de choſes qui comblera tous vos vœux. Vous ne payerez plus que des légers impôts ; vos Seigneurs trembleront devant vous ; les droits de chaſſe qu'ils avoient uſurpés, vous ſeront communs avec eux ; préparez-vous à la réſiſtance qu'ils ne manqueront pas de vous oppoſer ; armez-vous pour punir leurs efforts ; l'abondance & la liberté ſont d'aſſez belles récompenſes pour que vous les achetiez à ce prix. Voilà ce qu'ils vous ont dit. Croyez-vous encore à la vérité de ces promeſſes ?

Calculez enfin toutes les erreurs dont ils vous ont amuſé ; contemplez enfin l'abyme creuſé ſous vos pas : où ſont-elles ces reſſources immenſes & ces moyens ſi puiſſans que l'on promettoit à votre crédulité ?

N'auriez-vous donc fait que combler votre malheur ? Votre aveugle obſtination le rendroit-il ſans reméde ? Attendrez-vous que l'expérience, avec ſes doigts de fer, vienne arracher le voile qui couvre vos yeux ? Quoi ! les François n'auront avili le Trône qu'ont occupé Louis IX, Louis XII, Henri IV & Louis XVI, que pour devenir le plus malheureux peuple de la terre. Quoi ! leurs alliés & leurs rivaux ne leur payeront plus qu'un tribut de

mépris & de pitié, au lieu de cette admiration jalouſe & bien ſentie qu'ils ne pouvoient refuſer à quatorze ſiecles de gloire! Non, cet affreux preſtige ne peut ſubſiſter. L'honneur, l'honneur fut toujours l'eſprit & le cri des François; il domine encore, & ſa voix irréſiſtible diſſipera l'erreur d'un moment. Ils choiſiront de nouveaux Repréſentans, qui reſpecteront leurs ſermens, deviendront les fideles exécuteurs de leurs ordres, & s'uniront au vertueux Louis XVI. Les abus ſeront réformés; les loix ſeront épurées & aggrandies; les charges de l'Etat porteront également ſur tous; le vrai mérite & la vertu donneront des droits à toutes les places. Le Monarque lui-même donnera à ſes Miniſtres & à ſes Peuples, l'exemple de l'obéiſſance à la loi; ſon nom ne rappellera que celui d'un pere adoré par ſes enfans, & la Nation entiere reſaiſira ſa gloire & le bonheur.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

La double repréſentation accordée au Tiers-Etat, ne pouvoit manquer d'exciter la plus grande fermentation & la plus terrible effervescence dans tous les eſprits. Dans le même tems le Gouvernement a trop imprudemment toléré la liberté de la preſſe; des millions de libelles ont à l'inſtant puni cette faute, en le livrant lui-même au mépris & à la colere d'un peuple, que l'eſpoir de détruire par lui-même ſes impôts, & de tout pouvoir impu-

nément, devoit néceſſairement entraîner fort au-delà des bornes.

Les Avocats ont ſaiſi l'avantage de la circonſtance; habitués à être regardés comme les oracles de leurs cotteries, à ſacrifier tous les points de vue, toutes les ſuites, toutes les aſtuces d'une affaire, il leur étoit facile d'éteindre leurs vues politiques, & de combiner quel profit ils pourroient tirer du moment.

Ils ont habilement ſu aggrandir leur cercle, & ſe rendre néceſſaires; ils ont très-bien calculés que les honneurs de la députation, ſeroient accordés par la multitude, à ceux qui montreroient le plus d'enthouſiaſme, & peut-être même de fureur. Ils ont vu que le Gouvernement réduit aux derniers abois, par le déſordre des finances, n'oſoit plus déployer ſes forces, & montroit ſur-tout, la plus grande déférence pour la claſſe la plus nombreuſe, qu'il ſe propoſoit d'oppoſer à la Nobleſſe & au Clergé. Dès-lors ils n'ont plus gardé de meſure; ils ſe ſont unis aux plus furieux folliculaires, pour multiplier des libelles que les vrais & ſages citoyens ont trop mépriſés, & qui ne pouvoient que porter le feu de la ſédition dans l'eſprit du peuple, toujours prêt à ſaiſir avec avidité ce qui peut le flatter.

Les Bailliages ſe ſont aſſemblés; c'eſt alors que les Avocats ont uſé de toutes les reſſources de leur verbeuſe & confiante éloquence, pour vanter leur zele & leurs talens; quels avantages n'avoient-ils pas ſur les nombreux Electeurs des Communes, que la timidité réduiſoit au ſilence! auſſi le ſuccès a-t-il été complet, puiſ-

que ſur ſix cens Députés du Tiers-Etat, on compte plus de quatre cens Avocats, & les autres choix ſont tombés ſur les hommes qui ont montré le plus d'acharnement contre le Gouvernement, la Nobleſſe & le Clergé.

Comment, avec de pareils moyens, eſpérer la concorde, ſans laquelle le bien étoit impoſſible? Il ſemble qu'un génie malfaiſant ait voulu réunir tout ce qui pouvoit rendre la ruine de la France inévitable. La compoſition des Membres du Clergé, donnoit au Tiers-Etat une prépondérance que rien ne pouvoit balancer, & la déſertion de la minorité de la Nobleſſe, a mis le complément à cet excès de déſordre.

Dès-lors toutes les digues ont été rompues; la puiſſance exécutrice eſt tombée dans le néant; l'orgueil a levé ſa tête altière, & toutes les paſſions ſe ſont éveillées dans les cœurs vicieux: les grands criminels ont vu la poſſibilité d'ourdir de grandes trames, & pour parvenir à leur but coupable, ils ſe ſont en quelque ſorte partagé les crimes: les uns ont fait ſentir aux Avocats qu'ils devoient humilier l'ancienne Magiſtrature, & s'élever ſur ſes débris: les autres ont révolté les Curés contre le pouvoir des Evêques; d'autres ont flatté le haut Tiers, en parlant de l'égalité comme d'un droit naturel. Il falloit auſſi tromper le Peuple & le ſéduire; des libelles ont aſſuré que déſormais les impôts ſeroient payés par les ſeuls privilégiés, que l'on a peints comme des uſurpateurs & des traîtres, dans l'inſtant même qu'ils offroient tous les ſacrifices poſſibles pour ſauver la Patrie; & ce

Peuple, toujours ſi facile à tromper, a long-temps attendu le ſignal pour égorger la Nobleſſe & le Clergé.

Pendant ces déſordres le crédit de l'Etat s'anéantiſſoit, & la crainte de la faillite a produit les horribles convulſions du Palais-Royal : les agioteurs en voyant leur fortune menacée, ont cru tous les moyens également bons pour la ſauver ; ils ont ſoudoyé des brigands dans la lie du Peuple ; & même dans de plus hautes claſſes, & le bouleverſement général du Royaume leur a paru préférable à la plus légere diminution dans leurs gains.

C'eſt ainſi que l'orgueil & la cupidité nous ont conduit juſqu'au dernier dégré de l'aviliſſement & du malheur. Les troupes ont été ſéduites ; on a trouvé moyen d'enchaîner leur courage en les trompant ; on a détruit le frein puiſſant de la Religion en aviliſſant ſes Miniſtres, & en ne les offrant plus aux regards que comme des mercenaires avides. On a ſuſpendu les fonctions de la Magiſtrature, qui faiſoit encore reſpecter les Loix & la Juſtice, & dès-lors tous les pouvoirs ont été détruits. Le Monarque lui-même a vu briſer ſon ſceptre, & n'a plus conſervé qu'un vain nom.

Que gagneront les Peuples à tous ces excès ? Ils auront déſormais pour Maires, Juges & Arbitres ſuprêmes, ces mêmes Avocats qui épuiſoient juſqu'à leur derniere reſſource, lorſqu'il s'élevoit quelque conteſtation parmi eux ; ils auront pour commandans ces mêmes bourgeois dont ils ont toujours été jaloux : les agioteurs feront valoir à leur profit, ſur la

place, les dépouilles des riches Monaſteres. Payeront-ils moins d'impôts? Ils ne s'apperçoivent même pas qu'on les flatte encore d'un chimérique eſpoir, & qu'on évitera de les taxer, tant que l'on croira pouvoir employer leur force & leur fureur.

Mais quand il faudra remplacer la gabelle, les aides, l'ancien déficit, la Juſtice gratuite, les pertes énormes ſur les conſommations, l'entretien de l'Aſſemblée permanente, c'eſt alors qu'ils ſentiront tout le poids de leurs charges; mais ils ne l'apprendront qu'après l'établiſſement des Municipalités & des Milices nationales: ce ſera quand toutes les forces réunies pourront les contenir & les forcer à payer; que l'on rira de leur folle ivreſſe, & qu'ils reconnoîtront enfin qu'ils n'ont été que les aveugles inſtrumens de la cupidité, de l'orgueil & de tous les crimes.

Peuples, voulez-vous connoître votre véritable état de ſituation, voulez-vous ſavoir juſqu'où doivent aller vos eſpérances, preſſez l'Aſſemblée de s'expliquer ſur les impôts; ordonnez-lui d'en fixer la quotité; ſachez d'elle ce que payeront déſormais vos propriétés; demandez la liſte des gains que l'on vous a ſi ſolemnellement promis; dites-lui ſur-tout de ne point alléguer ſes cahiers pour autoriſer ſes retards; ſouvenez-vous qu'elle ne les a point conſultés tant qu'elle n'a voulu qu'aggrandir ſes pouvoirs.